



## À votre service

### \* Secrétariat de mairie

ouvert du mardi au samedi inclus de 8h à 13h - 05 65 64 51 06

### \* Permanence de M. le Maire :

le samedi matin à partir de 10h ou sur rendez-vous.

### \* Ordures ménagères :

- Déchetterie : route de Bournazel  
Tél. : 05 65 64 46 27

### \* Transport à la demande

Entreprise Pradayrol à Rignac  
Tél. : 05 65 64 52 00

### \* Portage des repas

Tél. : 05 65 64 50 52

\* **Présence verte** - Renseignement auprès de la mairie

### \* Accueil de jour «l'éclaircie»

Tél. : 05 65 64 15 08

6 Place du foirail - 12390 Rignac

## Edito

Mes chers concitoyens,

L'année 2020 restera malheureusement marquée par la pandémie que nous traversons depuis déjà un an, qui engendre une crise économique et sociale sans précédent. Nous devons chacun à notre niveau, faire le nécessaire pour éviter la propagation du virus et surtout ne pas perdre

courage, garder espoir... des jours meilleurs nous attendent, j'en suis persuadé!

Nous devons penser à l'après et préparer l'avenir.

Notre commune est en pleine expansion, les résultats du recensement de la population réalisé en 2020 sont là pour le confirmer. En effet 918 personnes ont été dénombrées, ce qui représente une augmentation de 15% par rapport à la dernière enquête réalisée en 2015. Ce développement résulte de l'installation de nombreux jeunes ménages attirés par la qualité de vie de nos campagnes et un prix du m<sup>2</sup> des terrains à bâtir particulièrement intéressant, tout en restant à proximité des bassins d'emploi du secteur.

De ce fait, le profil et les besoins de la population communale évoluent, nous nous devons de répondre au mieux à vos sollicitations en créant de nouveaux services.

Nous venons d'acquérir à l'entrée du village d'Anglars un ancien corps de ferme désaffecté depuis de nombreuses années. Nous envisageons, dans un premier temps de rénover le bâtiment agricole d'une superficie de 850m<sup>2</sup> afin de l'intégrer parfaitement dans son environnement. Cette réhabilitation pourrait permettre d'y accueillir un espace multi usage, avec l'installation de divers services.

La demande en logements locatifs

est toujours plus importante. Afin de proposer des logements locatifs supplémentaires et revitaliser le bourg centre, nous allons courant 2021 procéder à la réhabilitation d'une ancienne remise en logement T4.

Conscients de l'enjeu que représente la transition énergétique, nous nous sommes engagés dans une politique de rénovation des bâtiments communaux : mairie, salle des fêtes de St-Félix, salle des associations, logements et prochainement salle des fêtes d'Anglars, afin de les rendre moins énergivores.

La crise sanitaire impacte lourdement nos associations qui sont le moteur de la vie sociale de notre commune. C'est pourquoi nous mettons tout en oeuvre pour les épauler, leur permettre de rebondir et reprendre leurs activités dès que le contexte le permettra.

Afin de mener à bien tous ces projets et répondre au mieux à vos attentes, une nouvelle équipe a été mise en place à la suite des élections municipales de mars dernier. Nous n'avons malheureusement pas pu comme à l'accoutumée organiser «la fête des mai» pour vous rencontrer après la mise en place du nouveau conseil municipal.

Sachez que chacun d'eux est là pour travailler à rendre notre commune toujours plus attractive et dynamique. J'ai par conséquent le plaisir de vous la présenter.

## Localisation de vos conseillers municipaux



D. ROUQUETTE - **Maire**  
La Sécade



M. VINEL - Adjointe  
Aubignac



S. GRANIER - Adjoint  
Le Bruel



G. GANNAC - Adjointe  
Pautussac



J-M. FALGUIERE - Adjoint  
Anglars



C. CALVET  
Pautussac



N. CHAUDANSON  
Pautussac



S. CRISTOL  
Anglarès



D. DUNET  
La Bassoulie



S. GRES  
Aubignac



B. MOLY  
Filhols



V. PEGUES  
Le Tronc



J-L. THAMALET  
Lespéliguie



A. VERNHES  
Anglars



P. VIGUIÉ  
St-Félix

## Crise sanitaire

Afin de faire face à la situation particulièrement difficile induite par la crise sanitaire qui nous touche, nous sommes l'écoute de la population en essayant de répondre aux besoins et interrogations de chacun.

Comme à l'accoutumée, dans un élan de solidarité un grand nombre de nos concitoyens a répondu présent pour venir en aide aux plus vulnérables. L'attention a été apportée aux personnes âgées isolées du fait du confinement. De nombreuses couturières bénévoles ont confectionné des masques en tissu.

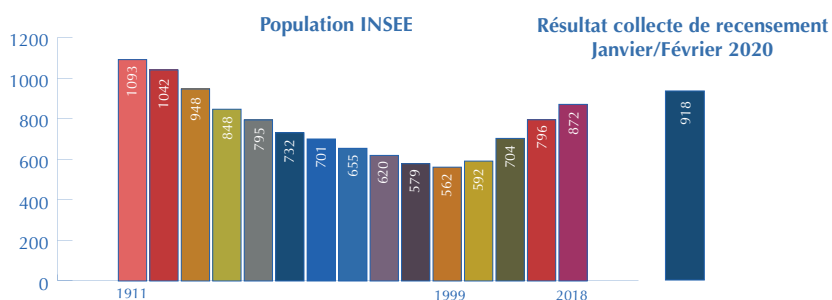
Nous leur disons encore MERCI !

## Recensement

Nous vous remercions pour votre collaboration et l'accueil fait à nos agents recenseurs lors de l'enquête de recensement qui s'est déroulée en janvier/février 2020.

L'enquête de recensement a fait ressortir les chiffres suivants :

- Nombre de personnes dénombrées : 918
- Nombre de résidences principales : 370
- Nombre de résidences secondaires : 73



Depuis 1999, la population de notre commune ne cesse d'augmenter. Ce qui démontre le dynamisme de notre commune et l'attractivité de notre territoire.



## Réhabilitation cimetières communaux

Face à la réforme de la réglementation funéraire, la commune s'est engagée dans un programme de réhabilitation des cimetières communaux.

Dans un souci de respect et de sécurité face à la législation funéraire en vigueur, le Groupe ELABOR a été mandaté pour effectuer cette mission, qui comprend deux procédures :

- Procédure pour les sépultures sans titre de concession en notre possession.
- Procédure pour les sépultures en état d'abandon.

À terme, la gestion des cimetières sera informatisée.

## Tarifs achat

### Les concessions :

- Trentenaire : .....30€/m<sup>2</sup>
- Cinquantenaire : .....40€/m<sup>2</sup>

### Les cases Columbarium :

- Trentenaire : .....1000€
- Cinquantenaire : .....1500€

## Rénovation énergétique salle des fêtes de St-Félix

Les travaux de rénovation de la salle des fêtes de St Félix sont terminés, cette réalisation répond à plusieurs objectifs :

### Economie d'énergie :

- Remplacement de toutes les menuiseries qui étaient vétustes par des baies vitrées en alu double vitrage
- Isolation par l'intérieur des murs de la salle et de la partie bar
- Remplacement des luminaires de la salle par des dalles led beaucoup moins énergivores et offrant une meilleure luminosité

### Rénovation esthétique :

- Gain en luminosité dans la salle.
- Réfection des peintures plus contemporaines.

### Fonctionnalité :

- Aménagement d'un grand placard dans la cuisine destiné au rangement de la vaisselle et des ustensiles de cuisine



## Pose garde-corps atelier communal

Afin d'assurer la sécurité des personnes, un garde-corps a été posé aux abords de l'atelier communal. Il a été fabriqué par l'entreprise DÉCOUP3P située sur la Zone d'Activité de la Croix de Revel

## Adressage

Depuis fin 2019, l'adressage dans le village d'Anglars et d'Aubignac est

finalisé. La pose des plaques se fera dans les prochaines semaines.

L'adressage devenant indispensable dans le cadre du déploiement de la fibre et les localisations GPS, l'opération va se poursuivre sur l'ensemble du territoire communal.

N'oubliez pas que votre boîte aux lettres doit être accessible depuis le domaine public à une hauteur comprise entre 1mètre et 1mètre 50

## Déploiement de la fibre

La plus grande partie du territoire communal est à présent couvert par la fibre. Pour connaître l'avancement du déploiement du réseau, vous pouvez vous rendre sur le site : «[alliancetreshautdebit.fr](http://alliancetreshautdebit.fr)»

Dans la mesure où votre secteur est équipé, vous devez prendre contact auprès de votre opérateur pour demander le raccordement qui ne se fait pas automatiquement.



## Aide à l'habitat

Des aides pour l'amélioration de l'habitat sont attribuées sous certaines conditions. L'association OC'TEHA basée à Rodez organise des permanences tous les mardis matins de 11h à 12h à la Mairie de Rignac.

Ses coordonnées :

Tél. : 05 65 73 65 76 / [www.octeha.fr](http://www.octeha.fr)

Domaine d'intervention : lutte contre l'habitat indigne, réhabilitation énergétique, mise en accessibilité des résidences privées, création de logements locatifs.

## Site internet

[www.anglarsaintfelix.fr](http://www.anglarsaintfelix.fr)

Le site internet de la commune est désormais actif. Vous pouvez y retrouver toutes les informations concernant la commune, la vie locale, les commerçants et les artisans de la commune, les services ainsi que la vie associative.



Nous tâchons de tenir à jour, les actualités susceptibles de vous intéresser.

N'hésitez pas à vous manifester si vous avez des informations à nous communiquer.

Un Portail Citoyen vous permet de faciliter vos démarches administratives.

D'autre part, un ordinateur avec accès internet est à la disposition des administrés dans le hall de la mairie, afin de permettre à chacun de réaliser ses démarches et palier éventuellement à une panne informatique ou une mauvaise connexion internet.

## Défibrillateurs

Deux défibrillateurs ont été achetés et installés à l'extérieur des salles des fêtes d'Anglars et de St Félix.

La prise en charge de l'arrêt cardiaque nécessite de disposer d'un matériel performant et simple d'utilisation. C'est dans cette perspective que ces appareils ont été achetés.

Deux séances d'initiation aux gestes de premiers secours et manipulation du défibrillateur, animées par la Croix rouge, ont été organisées en novembre 2019 et janvier 2020. Une vingtaine de participants a pu ainsi bénéficier des conseils de professionnels.

Un troisième appareil se trouve dans les vestiaires du terrain de sport de Ségala afin de permettre une intervention rapide et efficace lors d'un accident cardiaque durant une rencontre sportive.



## ZONE D'ACTIVITÉ DE LA CROIX DE REVEL

- Installation prochaine d'un nouvel artisan : «PEINTURE 12»

- Développement de l'activité bois par l'ENTREPRISE «MIRABEL» et construction d'un nouveau bâtiment.

- Développement de l'activité «DÉCOUP 3P».





# Communauté de Communes

## Écoles

### La crise sanitaire

La rentrée 2020-2021 s'est déroulée dans le respect des gestes barrières. En revanche dès la rentrée de Toussaint, le protocole sanitaire établi par l'Éducation Nationale a été renforcé en limitant le brassage des élèves et surtout avec le port du masque obligatoire pour tous les enfants dès 6 ans. La désinfection a, quant à elle, été renforcée.

Toutes ces mesures sanitaires impliquent une large mobilisation du personnel au service des écoles afin d'assurer la sécurité de nos enfants. Nous les remercions.

### École numérique innovante

Depuis la rentrée scolaire, toutes les écoles de la Communauté ont été dotées de tablettes et d'ordinateurs dans le cadre de l'École Numérique Innovante en accord avec l'ensemble des directeurs d'école. Cette opération a pu bénéficier d'aide à hauteur de 50% du montant total des dépenses accordées par l'Éducation Nationale.

### Inscription école

L'école d'Anglars Saint-Félix accueille les enfants à partir de l'âge de 2 ans et demi.

L'inscription se fait auprès du secrétariat de mairie. Vous trouverez le document d'inscription sur le site de la commune :

[www.anglarsaintfelix.fr](http://www.anglarsaintfelix.fr)

Vous pouvez contacter la directrice de l'école pour découvrir les locaux.

## Aménagements

Afin d'améliorer le confort des élèves, divers aménagements ont été réalisés dans les locaux :

- Installation de volets roulants aux fenêtres pour protéger de la chaleur.

- Traçage d'un circuit vélo dans la cour de récréation qui permet aux enfants de se familiariser avec les règles de circulation.

- Dans le cadre de l'opération vigipirate, afin de renforcer la sécurité autour de l'école, le portail d'entrée de la cour a été doté d'un système d'ouverture automatique.



## Nichoirs

Dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives que sont la Pyrale du buis et la Processionnaire du pin, le Conseil Départemental a doté les communes qui le souhaitent de nichoirs à mésanges et d'abris à chauves-souris qui sont des prédateurs naturels de ces insectes. Cette opération présentant un caractère pédagogique évident, il a été proposé à l'école de s'y impliquer. Les classes de CM1 et CM2 travaillent sur ce thème et les élèves en feront le suivi.



## Pass numérique

De nos jours, bon nombre de personnes ne sont pas autonomes ou à l'aise face à l'outil informatique. Or, de plus en plus de démarches se font par le biais du numérique : gérer son compte bancaire, envoyer des courriers électroniques, effectuer des démarches en ligne, etc..

Fort de ce constat, le Conseil Départemental met en place le «Pass numérique» : un chéquier de 10 pass de 10€ permettant d'accéder à des formations gratuites.

Des sessions de formation dispensées par le GRETA, au sein de la Médiathèque du Pays Rignacois auront lieu tout au long de l'année. Pour connaître les dates de ces sessions, veuillez contacter

M. Gilles MAZARS  
Tél.: 05 65 80 20 81

## Travaux voirie

La Communauté de Communes finance l'ensemble des travaux effectués sur la voirie communale : entretien des chaussées, des ponts et d'une partie de l'élagage (la fauche des bas-côtés est assurée par l'employé communal).

Chaque année, environ 50 000€ de travaux sont réalisés sur la voirie communale.

## Assainissement

Le contrôle des dispositifs d'assainissement individuel est de la compétence de le Cté de Cnes. Monsieur Gilles Mazars, SPANC, est en charge de ces contrôles. Lors de réhabilitation ou de construction d'une maison d'habitation, un dossier doit être déposé, après validation de l'installation, une attestation est délivrée.

Elle est nécessaire pour l'obtention du permis de construire et la vente d'un bien immobilier.

Tarifs diagnostics:

- 60€ pour un simple diagnostic et 70€ en vue de la vente.

- 160€ pour un dossier lié à une construction ou une réhabilitation.

# La vie économique sur notre commune

LE SECTEUR AGRICOLE, reste dynamique, grâce à l'installation régulière de jeunes agriculteurs dans le domaine de l'élevage.

L'ARTISANAT/COMMERCE est également bien présent avec des professionnels installés aux quatre coins du territoire :

## Leur identité/ Leur activité

A-B FINITION - M. Dupuis Michael - *Rénovation intérieur* - 06 33 48 31 61 - Le Théron  
ABRIAL Guillaume - *Garage Automobile* - 06 73 91 35 24 - ZA Revel  
ARRAZAT A-E-T-P -SÉGALA VIDANGE - *Assainissement - Entreprise de terrassement* - 05 65 80 48 02 - ZA Revel  
ARCOFFER - M. Espinasse Francis - *Travail du fer* - 06 81 93 53 37 - Le Théron  
CAB Construction - *Entreprise de maçonnerie* - 05 65 63 17 46 - ZA Revel  
Entreprise CANTALOUBE - *Terrassement* - 06 82 44 91 40 - Le Tronc  
Entreprise MURATET - *Couvreur* - 06 80 41 87 44 - muratetcouverture@gmail.com - Lespéliguie  
DÉCOUP 3P - *Féronnerie* - 05 65 63 92 29 - ZA Revel  
DG ELEC - M. Grialou Dominique - *Electricité, chauffage, automatisme, énergies renouvelables*- 06 80 46 14 48 - La Remise  
DIRECT BETON - *Béton prêt à l'emploi* - 05 65 63 01 01 - ZA Revel  
DORDAIN MARGOT - *Dessinatrice - Projeteuse en bâtiment (Bureau d'étude)* - 06 72 55 06 19 - Le Bruel  
ETA Tarayre - M. Tarayre Pierre Richard - *Travaux agricoles* - 06 43 45 99 25 - Lespéliguie  
EURL GINESTET - M. Ginestet Hugues - *Menuiserie, charpente, couverture* - 05 65 43 40 64 - Anglars  
GANNE CALMELS Nathalie - *Secrétariat* - 05 65 63 19 90 - St-Félix  
HOME PATRIMOINE - *Agence Immobilière* - 05 65 43 26 95 - La Remise  
KALICI - *Communication et Photographie* - 07 72 10 24 13 - La Remise  
LES MUSETTES À JULIA - Mme Nègre - *Créations de sacs et de pochettes en cuir* - 06 72 70 99 04 - St-Félix  
MIRABEL BALAYAGE - *Entreprise de nettoyage - travaux publics - Vente de bois* - 05 65 80 48 02 - ZA Revel  
POUGET Xavier - *Plomberie, chauffage, ramonage* - 05 65 64 17 81 - La Sécade  
SAVEL - Mme Salesse - *Fouaces artisanales* - 06 09 13 04 97 - La Bonaurie  
TOUT EXTERIEUR - M. Baltron Cédric - *Entretien espaces verts, travaux extérieurs, paysagiste* - 06 83 14 47 63 - Le Bruel

RESTAURANT MULTISERVICES « LE RELAI DE LA CROIX DE REVEL » - 05 65 64 76 62 - à proximité de la zone d'activité de Revel, a été construit par la commune en mai 2009. Le restaurant est ouvert tous les jours sauf le samedi et le dimanche soir. Service traiteur et plats à emporter.

D'autres administrés sont également installés à titre individuel dans diverses professions. Nous les invitons, s'ils le désirent, à se faire connaître auprès du secrétariat de mairie afin que nous puissions communiquer sur leur activité dans un prochain bulletin et sur le site internet de la commune.

## Les assistantes maternelles

NOM ET PRÉNOM	COORDONNÉES	N <sup>BRE</sup> D'AGRÉMENTS
Mme Bellanger Morgane	Pautussac : Tél. : 06 31 31 89 90	4
Mme Bru Valérie	Anglarès : Tél. : 06 24 91 49 44	4
Mme Carrière Anne-Marie	La Sécade : Tél. : 06 31 72 46 35	4
Mme Devic Amélie	La Badoque: Tél. : 06 84 70 21 46	2
Mme Ginisty Véronique	Pautussac : Tél. : 06 30 85 47 39	3

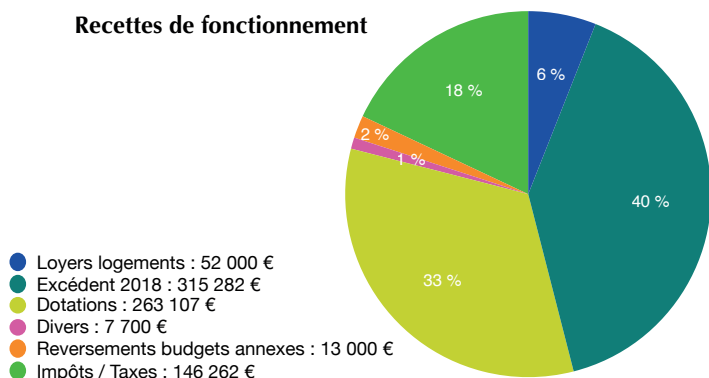
# Le budget

## Répartition des principales dépenses 2019-2020

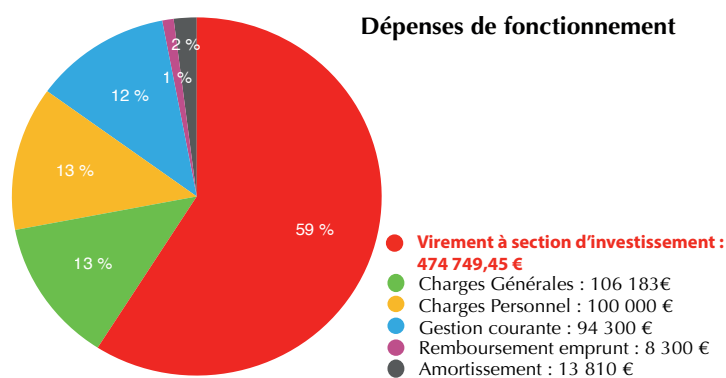
NATURE DE L'OPÉRATION	COÛT DE L'OPÉRATION HT	FINANCEMENT
Achat maison Bras (en 2018) en vue de sa réhabilitation en logements locatifs	.....36 500€	
Travaux Mairie : Mobilier, matériel informatique et ravalement Pour mémoire (coût global des tvx réalisés en 2018-2019)	.....38 650€ .....401 500€	Tvx financés à 48% par subvent° : Etat / Région / Département
Travaux sur chemins ruraux	.....8 000€	
Rénovation salle de fêtes de St-Félix	.....64 000€	Subvention Etat (plan de relance) .....33 000€
Numérotation habitations : Aubignac / Anglars En cours	.....2 800€	
Numérisat° cimetières : mise à jour des registres Informatisation de la gestion des cimetières	.....10 800€	

Une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement nous permet de financer une partie de nos investissements à hauteur de 474 749€

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



## Utilisation des salles communales

La réservation des salles communales se fait auprès du secrétariat de mairie.

Un état des lieux est réalisé au moment de la remise des clés.

Les locaux doivent être restitués en parfait état, seul le sol est systématiquement nettoyé par l'employé communal.

Lors de la location :

- Un chèque de caution de 250€ est demandé. Il est restitué dans la mesure où la salle est rendue en parfait état.

- Un questionnaire doit être complété par chaque locataire de la salle, afin de bien cerner l'identité de l'organisateur et déterminer ainsi le tarif à appliquer.

- Le règlement intérieur des salles des fêtes est remis à chaque locataire lors de l'état des lieux d'entrée.

TARIF : SALLE DES FÊTES		
	SALLE SEULE	SALLE + CUISINE
Résidents	20€	60€
Assoc. Communales	GRATUIT POUR LES ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES	
Non résidents Assoc. hors Cne	100€	250€
FORFAIT CHAUFFAGE DU 15/10 AU 15/04 : 15€		
TARIF : SALLE DES ASSOCIATIONS		
Résidents	30€	
Assoc. Communales	GRATUIT	
Non résidents Assoc. hors Cne	SALLE : 50€ - COPIEUR : 0,15€ LA COPIE	
FORFAIT CHAUFFAGE DU 15/10 AU 15/04 : 10€		



## RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES QUI RENDENT LA VIE QUOTIDIENNE PLUS SEREINE!

**Nuisance sonore :** chacun d'entre nous doit veiller à respecter certaines règles élémentaires afin de préserver la tranquillité publique en évitant de générer des bruits trop intenses à certaines heures de la journée (trop tôt, le matin ou trop tard le soir) et certains jours de la semaine (samedi, dimanche et jours fériés). Ces règles sont d'ailleurs régies par le code de la santé publique et le code de l'environnement qui prévoient des sanctions en cas de manquement grave.

**Entretien haies mitoyennes :** chaque propriétaire doit entretenir le côté de la haie donnant sur son terrain. Une haie ne peut être plantée à moins de 50 cm de la limite de propriété pour une haie basse (- de 2 mètres de haut) et à moins de 2 mètres pour une haie haute (+ de 1 mètre de haut).

**Règles de conduite dans les hameaux** et sur les petites routes de campagne : Chacun d'entre nous doit se sentir responsable de la sécurité d'autrui, pour cela nous devons être particulièrement vigilant lorsque nous traversons les hameaux où la visibilité est parfois réduite, en ralentissant.

**Ordures ménagères :** il est rappelé que les conteneurs ne sont pas destinés à recevoir les cartons et autres encombrants (lave-linge, vélos, vieux jouets...) qui doivent être amenés à la déchetterie. Chacun d'entre nous doit porter une attention particulière au tri des ordures ménagères.

**Espaces publics :** les jeux installés dans les différents espaces publics de la commune (Aubignac, le Bruel, Pautussac, St-Félix) doivent être utilisés par les enfants sous la surveillance et la responsabilité des parents. Nous comptons sur votre civisme pour respecter ces espaces qui vous sont dédiés et les laisser en bon état.

**Brûlage à l'air libre :** l'incinération à l'air libre des déchets verts est interdite pour les particuliers, les collectivités locales et les professionnels (paysagistes...). Seuls les déchets verts agricoles peuvent être incinérés (taille d'arbres ou de haies), dans la mesure où l'incinération est réalisée sur une parcelle dont il est propriétaire et où elle provient directement de l'activité agricole. Toute infraction à la réglementation est passible d'une amende de 450€.

**Animaux de compagnies :** Nous demandons aux propriétaires de veiller à ce que leurs animaux ne divaguent pas sur la voie publique afin d'éviter tout incident ou dommage.

## Démarche administrative

### \* Établissement des pièces d'identité :

La liste des mairies habilitées à recevoir les dossiers est disponible au secrétariat de mairie

### \* Recensement militaire :

Obligatoire pour les jeunes de 16 ans.

### \* PACS :

Depuis octobre 2018, les déclarations de PACS sont recevables en mairie.

### \* Inscription listes électorales :

Les inscriptions se font désormais toute l'année soit en ligne, soit auprès du secrétariat de mairie, une pièce d'identité est obligatoire

### \* Cartes grises :

Les demandes de cartes grises se font en ligne sur le site «<https://immatriculation.ants.gouv.fr>»

## Frelons asiatiques

Nous remarquons depuis ces dernières années une recrudescence de frelons. Les frelons Asiatiques sont classés nuisibles et sont un fléau pour les abeilles. Toute personne remarquant des nids de frelons doit le signaler en mairie.

L'intervention est prise en charge par la Commune S'IL S'AGIT DE NID DE FRELONS ASIATIQUES. S'il s'agit de frelons Européens, l'intervention est facturée au particulier au tarif de 110€.

## Personnel communal

### Personnel Technique :

- Adjoint Technique :

**Christophe Cougoule** : T. complet

**Sébastien Gres** : T. partiel  
contractuel

- Agent d'entretien

**Elisabeth Roque** : T. partiel

- Chauffeur du transport scolaire

**André Couffin** : T. partiel

### Personnel administratif :

- Secrétaire de mairie & responsable du personnel

**Maryline Falguière** : T. complet

- Assistante secrétaire de mairie

**Françoise Hobé** : T. partiel

## État civil

La réglementation en vigueur depuis 2018 portant sur la protection des données personnelles nous interdit de diffuser les identités des individus pour lesquelles des actes d'état civil ont été enregistrés.

C'est pourquoi nous ne vous en indiquons ici que le nombre.

**2019** : 12 naissances  
4 mariages  
4 PACS  
10 décès

**2020** : 9 naissances  
2 mariages  
1 PACS  
9 décès